
Merci de diffuser cette information

Signatures en urgence pour protéger les enfants de Fukushima

Pour la promotion de l'évacuation et pour le respect de la loi limitant le seuil de radioactivité a utorisé pour une année (soit 1mmSv/an)

<http://www.foejapan.org/infomation/news/110610.html>

la liste des requêtes

1. Promouvoir l'évacuation et avancer la date du début des vacances d'été dans les régions où le taux de radioactivité est élevé, en particulier pour les enfants, les bébés et les femmes enceintes.
2. Effectuer des examens de la radioactivité absorbée à l'intérieur du corps pour les habitants de Fukushima, y compris les enfants (Examens portant sur le taux d'irradiation sur l'ensemble du corps)
3. Obtenir la démission de Shunichi Yamashita, professeur de l'Université de Nagasaki, du poste qu'il occupe actuellement en tant que consultant sur le risque radioactif pour la préfecture de Fukushima aussi bien que du poste qu'il occupe au comité de la surveillance, de la recherche et de l'examen de la santé des habitants de la préfecture Fukushima. Ce professeur sous-estime le risque associé à l'exposition à une faible dose de radioactivité.
4. Respecter la loi actuelle qui limite la dose de radioactivité autorisée pour une année à 1mmSv. Pour la calculer, tout en prenant en compte aussi la dose prise à l'intérieur du corps, se baser sur la dose totale de radioactivité à partir du commencement de l'accident nucléaire.
5. Retirer le critère provisoire de 20 mmSv par an (soit 3.8 microSv/heure). Concernant le critère provisoire de la dose autorisée pour l'alimentation, indiquer le chiffre de 1mmSv par an comme dose possible d'accumulation totale.

texte de la lettre

Juin 2011

A l'attention de Monsieur Naoto Kan, Premier Ministre Japonais,
Chef du département pour la mesure contre le désastre nucléaire,

Monsieur Yuhei Sato, Gouverneur de la préfecture Fukushima,

Monsieur Yoshiaki Takagi, Ministre de l'éducation, de la culture et de la science,

Monsieur Ritsuo Hosokawa, Ministre de la santé, du travail et des affaires sociales,

À la suite de la requête des parents de Fukushima et des mouvements civils soutenant cette requête, le

ministère de l'éducation, de la culture et de la science a déclaré "viser 1mmSv par an" concernant la dose radioactive à l'intérieur de l'école pour cette année scolaire.

Néanmoins, ce critère ne prend pas en compte la dose à l'extérieur de l'école, ni la dose du mois de mars, à savoir juste après l'accident nucléaire, ni la dose absorbée à l'intérieur du corps.

La dose à laquelle les enfants ont déjà été exposés atteint quelquefois plus d'un mmSv.

Dans la préfecture de Fukushima, de nombreux habitants souhaitent un système administratif qui organise le plus tôt possible l'évacuation, et avance les vacances d'été (à savoir, qui fasse débiter les vacances plus tôt que d'habitude) pour diminuer la dose de radioactivité absorbée.

Nous demandons au gouvernement japonais et à la préfecture de Fukushima d'effectuer dans les meilleurs délais les mesures suivantes:

1. Promouvoir l'évacuation et faire en sorte d'avancer les vacances d'été surtout dans les régions où le taux de radioactivité est élevé et ce, entre autres, pour les enfants, les bébés, et les femmes enceintes.

Dans de nombreuses régions situées à l'intérieur et en dehors de la préfecture de Fukushima, la dose cumulée dépasse largement un mmSv, ce qui est la dose limite de radioactivité autorisée par an pour un adulte.

Cette situation de taux de radioactivité élevé dans l'air ne peut s'améliorer du jour au lendemain. De ce fait, les habitants qui continuent à résider dans ces régions sont obligés d'être exposés à un taux de radioactivité élevé dans le futur aussi, y compris celle absorbée à l'intérieur du corps.

Afin de minimiser l'influence de la radioactivité, il serait nécessaire, en donnant les informations suffisantes sur ces risques, d'effectuer dans les meilleurs délais l'évacuation des populations vers les régions où le taux de radioactivité est faible.

Entre autres, il est souhaitable d'effectuer, et ce de façon absolument prioritaire, l'évacuation et d'avancer les vacances d'été pour des enfants, les bébés et les femmes enceintes qui sont très sensibles à la radioactivité.

Le ministre de l'éducation, de la culture et de la science signale que la décision d'avancer les vacances d'été ne pourrait être prise que par les directeurs d'écoles. Néanmoins, sans attendre leurs décisions, il ajoute qu'il est souhaitable de les avancer dans les meilleurs délais.

2. Effectuer l'examen de la dose absorbée de la radioactivité à l'intérieur du corps pour les habitants de la préfecture y compris les enfants. (Examens portant sur le taux d'irradiation sur l'ensemble du corps)

La mesure actuelle prise par le pays et les administrations ne prend presque pas en compte l'exposition à la radioactivité à l'intérieur du corps.

Néanmoins, en réalité, il est considéré que l'influence de l'exposition à la radioactivité à l'intérieur du corps par les aliments et par l'inspiration des poussières est considérablement élevée. De ce fait, de nombreux habitants de la préfecture vivent dans l'angoisse.

Pour tout un chacun, pour les habitants de la préfecture, il est souhaitable de mettre en place la possibilité de suivre un examen prenant en compte le taux d'irradiation pour l'ensemble du corps, afin que chacun puisse connaître la quantité de radioactivité absorbée à l'intérieur de son corps, et il est aussi souhaitable de donner à chaque personne examinée les résultats des examens la concernant.

3. Obtenir la démission de Shunichi Yamashita, professeur de l'Université de Nagasaki, du poste qu'il occupe actuellement en tant que consultant des risques de la radioactivité pour la préfecture de Fukushima, aussi bien que du poste qu'il occupe au comité de la surveillance, de la recherche et de l'examen de la santé des habitants de Fukushima. Ce Professeur sous-estime le risque associé à l'exposition à une faible dose de radioactivité.

Actuellement, il est urgent de prêter la plus grande attention à l'influence de l'exposition à une faible dose de radioactivité sur une longue période, pour garantir la bonne santé des enfants de Fukushima et de la région de Kanto.

Shunichi Yamashita, professeur de l'Université de Nagasaki, ignore le risque associé à l'exposition à une faible dose de radioactivité et répète sans cesse à Fukushima que "jusqu'à 100 mmSv, il n'y a pas de danger pour les gens y compris les femmes enceintes."

Le comité de sûreté de la force nucléaire déclare qu'aucun de ses membres et aucun membre spécialisé ne dit que le taux de radioactivité s'élevant à 20mmSv est sans danger, ce qui contredit les déclarations de Monsieur Yamashita.

Ce monsieur ignore le modèle mondialement répandu, reconnu aussi par l'ICRP, qui signale que même si la dose subie est minime, il y a un risque pour la personne exposée.

Monsieur Yamashita écrit dans un texte adressé aux médecins que "l'on ne peut pas ignorer le risque de cancers liées à une radioactivité dont le taux est compris entre 10 et 100 mmSv.", ce qui est tout à fait en contradiction avec ce qu'il dit aux habitants de Fukushima.

Il est vraiment problématique qu'une personne qui sous-estime l'influence que peut avoir une faible dose de radioactivité sur la santé travaille comme consultant des risques pour la santé des habitants de cette préfecture.

Il est souhaitable d'embaucher un scientifique qui reconnaît le risque de l'exposition à une faible dose de radioactivité au poste de consultant des risques de la santé des habitants.

4. Respecter la loi actuelle limitant la dose autorisée comme 1mmSv par an.

Prendre en compte la quantité absorbée à l'intérieur du corps, quantité globale, ce dès le commencement de l'accident nucléaire.

Retirer le critère provisoire de 20 mmSv par an (soit 3.8 microSv par heure)

Concernant le critère provisoire de la dose autorisée pour les aliments, indiquer le taux d'un mmSv par an comme dose possible d'accumulation.

Actuellement, au Japon, et donc dans la préfecture de Fukushima, la dose maximum à laquelle le public peut être exposé est d'un mmSv par an selon "la loi concernant la prévention du dysfonctionnement par les rayons radioactifs et par les matériaux radio-isotopes etc."

Il est souhaitable que les administrations respectent cette détermination en prenant en compte la dose totale, y compris celle absorbée à l'intérieur du corps.

Il est nécessaire de retirer le critère provisoire de 20 mmSv par an, à savoir 3.8 microSv par heure à l'usage des jardins et parcs appartenant aux écoles, critère indiqué dans une annonce émise le 19 avril par le ministère de l'éducation, de la culture et de la science à la préfecture de Fukushima.

Egalement, même si l'on respecte le critère provisoire actuel de la dose d'exposition autorisée à la radioactivité pour les aliments (selon "l'indice concernant la restriction des consommations des aliments et des boissons"), il est possible d'être exposé à la radioactivité au taux maximum de 17mmSv par an (1). Nous demandons pour ce faire que des critères provisoires d'exposition soient déterminés pour les différents aliments afin que la consommation totale ne dépasse pas un mmSv par an.

(1) Cf. Page en japonais.

(Les groupes à l'origine de l'appel à signatures)

Réseau de Fukushima pour protéger les enfants de la radioactivité

Le cercle de réflexion sur les vieilles stations nucléaires de la préfecture de Fukushima (Le cercle de "FUKUROU")

NGO pour l'Environnement international Friends of the Earth Japan (NGO FoE Japan)

Green Action

Le cercle d'Osaka contre les stations nucléaires à Mihama, Oi et Takahama

(Cercle de Mihama)

NGO pour l'Environnement International ; Greenpeace Japan

(Coordonnées)

NGO pour l'Environnement international FoE Japan

Tel: 81-3-6907-7217 Fax: 81-3-6907-7219

E-mail: finance@foejapan.org

(A l'attention des groupes qui sont du même avis que nous)

Nous appelons les groupes qui sont de notre avis à coopérer à l'appel de signatures dans de vastes domaines. Veuillez vous faire connaître. Ainsi nous indiquerons les noms de vos groupes sur notre site internet.

(Signer en papier)

http://dl.dropbox.com/u/23151586/kami_kodomosyomei.pdf

*****Signer en ligne*****

Les rubriques sont composées en japonais,

la première rubrique: nom, prénom (en alphabet anglais, sans aucun accent, sans Umlaut, etc.)

la deuxième: nom, prénom (phonétique) (la même chose que la première pour les non-japonais)

la troisième: adresse

la quatrième: adresse e-mail

la cinquième: adresse e-mail encore une fois

la sixième (option) : 1. Je souhaite plus d'informations y compris le résultat de cette requête, 2. Je ne le souhaite pas.

La septième : si vous avez des messages à adresser au gouvernement japonais, veuillez les écrire (max. 400 signes). Eventuellement, il est possible de les mettre sur le site internet.

Votre signature avec votre nom, prénom et votre adresse sera mise uniquement sur la lettre adressée au gouvernement japonais et ne figurera pas sur le site internet.

SIGNER EN LIGNE

<http://fukushima.greenaction-japan.com/2011/07/01/petition-02-protect-the-children-of-fukushima/>

La date limite pour la première collecte des signatures

le 20 juin

La deuxième date limite

le 30 juin

La dernière date limite

le 31 juillet
